COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Octobre 1764.	*Du Lundi 29.*	*Mardi 30.*	*Mercredi 31.*	*Jeudi 1er. Nov.*
Actions des Indes.	1017 ½	1020	1022 ½	
Emprunts de la Comp.	475		474	
Promesses de la Comp.				
Actions des Fermes.	987 ½	987 ½	987 ½	
3e Loterie Royale.	798		800	
Lots de la 3e Loterie.				
Duplicata de la 3e.				
Amortissement.				
2 ß p # du Dixiéme.	5 ½	5 ½		
Annuités.	443	443	443	
Coupons d'annuités.	88 ½	88 ½	89	
Emprunt de 50 millions	11	10	10	
Colonies, 1759.		10 ½	10	
Récépissé des Monnoies	5 ½ Paris.			
Époques.		7e. 9.	11e. 14	
Canada.		3●		
CONTRATS.				FESTE.
Sur la Ville.				
A 4 p °/°.				
3 p °/°° sur les Cuirs.				
3 p °/°° sur les Postes.				
Bretagne.				
Languedoc.				
Bourgogne.				
Sur le Clergé.				
Tailles. Gbté de Paris.				
Tailles. de Province.				
CHANGES.				
Amsterdam.	56 3/8	56 3/8	56 3/8	
Londres.	30 15/16	30 15/16	30 15/16	
Hambourg.	178 ¼	178 ¼	178 ¼	
Madrid.	15 3	15 3	15 3	
Cadix.	15	15	15	
Livourne.	94 ¼ à ½	94 ¼	94 ¼	
Lyon, *Saints.*	⅞ à ¾ pte.	⅞ à ¾ pte.	⅞ à ¾ pte.	

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par semaine, le Mardi & le Samedi : on y insere gratis *tous les Avis relatifs au Commerce. L'abonnement est de* 24 # *par année qui se payent d'avance. Il faut s'adresser pour le tout au Sieur* DUFRESNE, *Directeur général, au Bureau rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & des ports de lettres.*

Les personnes qui ne voudront point s'abonner, pourront les envoyer chercher au Bureau, à raison de 5 *sols la feuille, contenant huit pages.*

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1764.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNÉE 1764. Du Samedi 3 Novembre.

PASSAGE DU SUND.

LE 10 Octobre, le Navire du Capitaine *Jorgen Bilthugger*, de Copenhague, allant dudit lieu à Ste. Croix, chargé de marchandiſes; — celui du Capitaine *Jacob Meyer*, d'Amſterdam, allant à Bordeaux, chargé de fer en barres; — celui du Capitaine *Mathias Breyer*, de Lubek, allant de Bordeaux à Lubeck, chargé de vin; celui du Cap. *Simon Stoffels*, de Grauw, allant de Stetin à Bordeaux, chargé de fer en barres; — le 11 Octobre, le Navire du Capitaine *Anne Jacobs Stoker*, de Lemmer, allant de Riga au Havre, chargé de poutres; — le 12, le Navire du Capitaine *Johan Joch. Harmſen*, de Lubeck, allant dudit lieu à Bordeaux, chargé de fer en barres; — celui du Capitaine *Luytie Jans*, de Lemmer, allant de Dantzic au Havre, chargé de laine; — celui du Capitaine *Hans Gronge*, de Copenhague, allant de Ste. Croix à Copenhague, chargé de ſucre; — celui du Capitaine *Johan Roos*, de Bremen, allant de Bordeaux à Stetin, chargé de ſucre; — le 13, le Navire du Capitaine *Joch. G. Wiſſendorff*, de Lubeck, allant de Bordeaux à Lubeck, chargé de vin; — le 14, le Navire du Capitaine *Jan Hogerbells*, de Hoorn, venant de St. Martin; — celui du Capitaine *Jan Matb. Janckes*, venant de St Martin; — celui du Capitaine *Jeſſ. Gotheſen*, de Ste. Croix, allant dudit lieu à Copenhague, chargé de ſucre; — celui du Capitaine *Jean Reyken*, de Lemmer, allant de Bordeaux à Dantzic, chargé de vin; — celui du Capitaine *Hendrick Vendt*, de Liebau, venant de Bordeaux, chargé de ſucre; — celui du Capitaine *Jan George Vocael*, venant de Bordeaux; — le 15, le Navire du Capitaine *Hans Wud*, de Copenhague, allant de Ste. Croix à Copenhague chargé de ſucre; — celui du Capitaine *Claes Paulſen*, de Koniſberg, allant de Noirmoutier à Koniſberg, chargé de ſel; — celui du Capitaine *Peter Ohlberg*, de Peterſbourg, allant de Bordeaux à Peterſbourg, chargé d'eau-de-vie; — celui du Capitaine *Chriſtian Meyer*, de Stockholm, allant de Rouen à Stockholm; — celui du Capitaine *Bauke Dirks*, de Terhenne, allant de Koniſberg à Bordeaux, chargé de chanvre; — le 16 Octobre, le Navire du Capitaine *Meyn Wiebes*, de Lemmer, allant de Dantzic à Dunkerque, Chargé de cendres; — celui du Capitaine *Jochim Blanck*, d'Elbing, allant de Treptow à Bordeaux, chargé de fer en barres.

POST SCRIPTUM *de la lettre de M. Dupont, inſérée dans les Gazettes* Nº. 84 & 86.

Je ne puis mieux finir, Monſieur, qu'en vous invitant à inſérer dans votre Gazette un état de comparaiſon de la grande & de la petite culture, qui ſe trouve dans la *Philoſophie Rurale*, depuis la page 238, juſqu'à la page 243 de l'édition in 4º. L'uſage que vous avez pris de citer aſſez ſouvent des morceaux intéreſſans pour la Nation, tirés des livres nouveaux que de bons Citoyens mettent au jour, m'engage à vous propoſer d'en agir ainſi quelquefois, & ſur-tout dans la circonſtance préſente, avec la *Philoſophie Rurale*. Ce livre précieux contient des tréſors, & il eſt digne de votre zele d'en répandre de tems en tems quelques-uns.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

EXEMPLE DE LA GRANDE CULTURE.

Généralité d'Amiens, Election de St. Quentin, Ferme de Liſoir.

Cette Ferme contient 360 arpens diviſés en trois ſoles, & cultivés par trois charrues, il n'y a point de prés, les terres ſont preſque de pure craye, ſituées ſur des coteaux & ſujettes aux ravages des torrens cauſés par les pluyes fort fréquentes dans le Pays. on ne tire de ces terres le produit détaillé ci-deſſous, que par beaucoup de fumier & un travail ſi difficile, qu'il faut quatre forts chevaux à une petite charrue, & encore fatiguent-ils extrêmement. L'état de cette Ferme a été fourni par un habile Laboureur qui en a été le Fermier.

AVANCES PRIMITIVES.

Chevaux de labour, moutons, vaches & ſuites, jumens, truies, &c.		12775 ℔
Uſtenſiles de ménage,		1000
Inſtrumens, machines & uſtenſiles de la culture, harnois de chevaux, &c.		2000
Semences,		2500
TOTAL de cette portion des avances primitives		18275

Dépenſes en avances pendant 18 mois, pour les premiers travaux qui précédent la premiere récolte, ſuivant l'état des dépenſes annuelles ci-deſſous, de 6760 ℔ par an, pour 18 mois, 10140 ℔

Dépenſes pour la ſubſiſtance du Fermier & de ſa famille pendant le même temps, emmeublemens, &c.		3700
Le total des avances primitives eſt donc de 32115 ℔.		13840

AVANCES ANNUELLES.

Nourriture des chevaux de labour, pour l'avoine ſeulement,		2250 ℔
Gages des Chartiers, Valets de baſſe-cour, Servantes, Bergers, &c. & leur nourriture,		2000
		1000
Batteurs,		500
Maréchal, Charron, Bourrelier, Cordier,		600
Frais de récolte,		300
Engrangement des grains & leur garde avant la moiſſon, faux frais & accidens,		6650
TOTAL des avances annuelles,		

PRODUIT.

Produit net. Fermages,		4000 ℔	5660 ℔ (a)
Taille,	720 ℔	960	
Capitation,	240		
Dime qui ſe leve au 24e.,		700	
Repriſe du Laboureur. Frais annuels y compris la contribution du Fermier pour ſa dépenſe annuelle & celle de ſa famille		7496 ℔	11244
Intérêts des avances primitives & annuelles du fermier,		3478	
PRODUIT TOTAL.			16904 ℔

(a) *L'impôt n'eſt ici qu'environ le quart du produit net.*

la dépenſe du Fermier & de ſa famille n'entre ici en compte que pour 736 ℔. En bon ordre de culture elle eſt eſtimée 1800 ℔ dans un emploi de trois charrues; mais le produit net des beſtiaux de profit, dont on ne parle point ici, doit y ſuppléer; en ce cas les avances doivent monter à 8560 ℔.

Les avances annuelles montant à 8560℔, rendoient environ 70 pour cent de produit net, malgré le défaut de liberté du commerce des grains; dans le temps où l'état de cette Ferme a été levé.

On donnera l'exemple de la petite culture dans un autre ordinaire.

DE SEGOVIE *le* 20 *Septembre* 1764.

Au premier Novembre prochain, & ſucceſſivement tous les premiers jours de chaque mois, il partira un bâtiment pour les Indes Occidentales, pour porter des lettres dans tous les établiſſemens des Eſpagnols en Amérique, lequel bâtiment doit revenir audit Port de la Corogne avec les réponſes. Ceux qui ſont employés au ſervice de Sa Majeſté Catholique, & les Négocians munis de paſſeports, pourront s'embarquer ſur ce bâtiment en payant pour leur paſſage ſuivant les réglemens de la Compagnie de la Havane, & de celle de Caraque.

EXTRAIT *d'une lettre de Cadix du* 2 *Octobre* 1764.

» La Flote ne partira qu'en Janvier » prochain, cela eſt maintenant bien dé» cidé, & nous ne ſerions pas ſurpris de » la voir ici en Février, parce que la » Cour a rempli ſes vues, en faiſant en» trer de l'argent dans la caiſſe du Roi.

La cochenille vaut ici 83 à 86 ducats *l'arobe*, l'indigo eſt ſans prix.

DE BAYONNE, *le* 20 *Octobre* 1764.

Les Navires des Capitaines *Ganichon-Amiral*, *Thomas Etchevez*, *Duverger*, *Darramets*, *Sanpitte & Hariſmendy*, venant du *Port Otchoa* en Terre-neuve, ſont arrivés à St. Jean-de-Luz, & le Navire commandé par M. *Mouſcora*, ici, tous ſept chargés de morue & d'huile de morue. Leur pêche n'a pas été complette, puiſque ces bâtimens ne ſont chargés qu'aux deux tiers & aux trois quarts: cependant la morue eſt d'excellente qualité. Il ne s'en eſt point encore vendu en détail. On attend tous les jours pluſieurs autres Navires venant de cette pêche qui doivent arriver ici ou à St. Jean-de-Luz.

Un Négociant de cette Ville a acheté en gros la cargaiſon de deux de ces Navires, 12 jours avant leur arrivée, ſur le pied de 25 ℔ le *quintal*.

Ces Navires n'ont apporté aucune pelleterie, attendu ſa cherté audit *Port Otchoa*.

Il eſt arrivé le 16 de ce mois chez M^r *de Noguez*, Banquier de cette Ville, 60 mulets chargés de piaſtres.

Il y a ici deux Navires chargés pour le Cap François, commandés par MM. *Lonné & Dumaine*, qui ſont prêts à faire voile.

La récolte du vin a été très-abondante aux environs du Gave, le raiſin a rendu un tiers de plus qu'on ne l'eſpéroit; il s'eſt déjà vendu de ce vin 30 ℔ la *barrique*, il eſt de qualité à ſe bien conſerver.

Epiceries en gros, la livre.

Cacao des Caraques, 29 ß; — cacao de Maragnan, 16 ß 6 d.; — cacao des Iſles, 14 à 14 ß 6 d.; — poivre, 27 à 27 ß 6 d.; canelle, 13 ℔ 12 ß; — cire jaune, 34 à 34 ß 6 d., à ſix mois de terme.

Froment du Pays, 5 ℔ 6 ß à 5 ℔ 16 ß le plus beau, la *conque* peſant 65 ℔ *poids de marc*; — à Peyrehourade & à Habas, 5 ℔ 14 ß à 5 ℔ 15 ß; — bled d'Inde à Bayonne, 52 ß à 3 ℔; — à Habas, 50 à 51 ß.

DE AIX-EN-PROVENCE *le* 19 *Octobre* 1764.

Lettre à l'Auteur de la Gazette.

L'invitation que vous faites par votre Gazette du 13 du courant, N°. 82, à vos Abonnés, Correſpondans & autres perſonnes, d'imiter l'exemple de votre ſouſcripteur de Dax, m'engage à ne pas être des derniers à vous faire part, & à vous donner une idée du commerce qui ſe fait en cette Ville. Il y a ici d'aſſez bonnes maiſons qui font le commerce des denrées du cru de cette Province, & particuliérement de celles du terroir de cette Ville. Le plus conſidérable eſt en huile fine, en amandes, en laines & ſoies & en cadis. Ces derniers ſe fabriquent dans

toute la Province, dont la forte conſommotion des communs ſe fait dans ſon intérieur pour l'uſage du peuple, il s'y en fait de plus fins pour les veſtes & les culotes des troupes. Je vous envoie une note exacte de toutes les maiſons auxquelles on peut s'adreſſer avec toute confiance, ſoit pour y faire des envois ou des demandes, avec l'explication de leur principal commerce.

MESSIEURS.

LIEAUTAUD *freres*, pour l'huile & les amandes; — MANECHAL, pour l'huile & les fruits; — RAVANOI, pour les laines & les amandes.

BERAGE, GRÉGOIRE & *Compagnie*, pour la draperie fine, les étoffes de ſoies & de dorures; — CONSTANT, CARREL & PAUL, pour les dorures & étoffes de ſoies.

TUEREL & PERRIN; — MONTAGNE, GAMEL & EMERCE; — REYNAUD *freres* & DUBOIS, — PIN & *Compagnie*; — MONIER & BATALIER. Ces différentes maiſons font la draperie en gros & tiennent les foires de Beaucaire. MM. *Monier* & *Batalier*, dénommés ci-deſſus, font auſſi par commiſſion les huiles les plus fines du terroir de cette Ville, en barrils ou bouteilles, depuis 50 ℔, & en futailles de 600 ℔, qui ſont les plus fortes piéces que l'on faſſe pour les huiles fines; ils ne ſe chargent point de l'achat des huiles inférieures.

TOILIERS.

MM. PERRON & *Compagnie*; — SIMEONIS *l'aîné*, SIMEONIS *cadet*; — FERAND; MARTIN & *Comp.* Quoiqu'il n'y ait que 5 maiſons de toileries, il ne s'en fait pas moins un commerce aſſez conſidérable, parce que le corps des Marchands y étant uni, les Drapiers en font la plus forte conſommation avec les callemandres & camelots de l'Ille en Flandre, à l'exception que les Marchands Toiliers font le commerce des dentelles & des mouſſelines de la Compagnie des Indes à l'excluſion des autres.

MM. ORCEL; — BANAS, *pere & fils*; CUMIN. Pour la clinquaillerie.

MM. MICHEL; — PUGET. Pour la bijouterie.

M. GRANGE, pour la tannerie des maroquins façon du Levant en toutes ſortes de couleurs.

Il y a en outre dans cette Ville une fabrique de toiles peintes que MM. GIGNOUX *freres*, de Marſeille, y ont établie depuis trois à quatre ans. On y peint ſur des toiles de coton, toile de fil & coton, & beaucoup ſur des mouchoirs de fil gros bleu, fleurs & deſſeins en blanc.

Le Bureau pour la vente de ces toiles peintes, eſt chez MM. *Monier* & *Batalier* à Aix, à qui on peut s'adreſſer.

DE NANTES *le* 26 *Octobre* 1764.

Il eſt entré dans ce Port le Navire le *St. Pierre*, Capitaine le Sr. *Berthomé*, Armateur M. J. *Montaudouin*, venant du Cap, chargé de 2 barriques, 3 quarts d'indigo; — de 108 barriques de ſucre terré & tête; — de 103 barriques, 1 quart de ſucre brut; — d'un boucaud, 43 barriques, 67 quarts de caffé; — de 29 balles de coton; — de 3 barrils de confiture & de liqueur, & le Navire la *Martinique*, de 300 tonneaux, Capitaine le Sr. *Chaudiere*, venant de la Guadaloupe, chargé de 171 barriques, 5 quarts de ſucre terré; — 175 barriques, 1 quart de ſucre tête; — de 64 balles de coton; — de 11 quarts de caffé, & pluſieurs barrils de confitures & de ſirops.

NAVIRES *en chargement.*

Le Navire l'*Henriette* de 50 tonneaux, Capitaine le Sr. *Duroché Sorin*, Armateur M. *Violette*, eſt en charge pour Guinée.

Le *Duc de Nivernois*, de 200 tonneaux, Capitaine le Sr. *Petit*, Armateur M. *Dupoirier*, eſt en charge pour St. Domingue.

Prix des grains, ſels & eau-de-vie.

Froment d'Amont (*a*) de 1763, 130, 128, à 125 ℔ le *tonneau*; — de 1764, 150 ℔; — ſeigle nouveau, 105 ℔; — froment vieux d'Orléans, 148 à 145 ℔; — nouveau, 165 ℔; — ſeigle vieux d'Orléans, 100 ℔; — ſeigle de Saumur, 85 ℔; avoine d'Ancenis, 66 à 68 ℔; — bled noir, 65 ℔.

(a) *Froment d'Amont, ce ſont les bleds qui viennent de l'Anjou, du bas Poitou, du Saumurois, de la Touraine, du Blaiſois, &c.*

Vins vieux, premiere *qualité*, 110 à 115 ℔; — ſeconde, 100 à 105 ℔; — troiſiéme, 80 à 90 ℔; — eau-de vie, 107 à 108 ℔ les 29 *veltes*.

PRIX *des ſels à bord des Navires.*

Au Pouliguen & au Croiſic, 50 ℔ le *muid*; — à Noirmoutier, 60 ℔ & à Bourgneuf, 80 ℔ la *charge*.

DE L'ORIENT *le* 24 *Octobre* 1764.

La Frégate de la Compagnie la GRACIEUSE, Capitaine BOSSINOT, eſt partie pour les Indes d'un vent de Nord très favorable, ainſi que tous les autres Vaiſſeaux grands & petits qui étoient chargés des marchandiſes de la vente que vient de faire la Compagnie des Indes ici.

LISTE *par ordre alphabétique des noms des Négocians, Armateurs & Commiſſionnaires du Havre de Grace.*

MESSIEURS

VEUVE ANDRÉ; — E. M. BACHELÉ; VEUVE BALME; — BAUDRY & BOULONGNE; — BEAULIEU; — BEGUOUEN DE MEAUX & *Compagnie*; — BERTHIER; — BOBY; — J. B. BUNEL.

D. CHAUVEL; — VEUVE CRISTINAT & TURPIN; — DAUBICHON; — ALEXANDRE DELAHAYE; — DELAHAYE LEBOUIS; DELAROCHE; — DELONGUEMAREDELASALLE; — DELONGUEMARE & BLANCHE; VEUVE DUBOCCAGE DEBLEVILLE; — Ve. DUBUSC & *fils*; — LOUIS DUPONT; — PHILIPPES DUVAL.

EUSTACHE FRERES; — PIERRE FAMIN; Del. & J. B. FERAY & DANGIRARD; — VEUVE JEAN FERAY; — BENJAMIN FERAY; — VEUVE FOACHE & *fils*.

M. GAUVAIN; — CRANDCHAMP; — VEUVE GRÉGOIRE & *fils*; — J. GLIER & FAUCONNIER; — VEUVE CHARLES GLIER; — FRANÇOIS GLIER.

HAUVÉ *l'aîné*; — FEMME HOMBERG; LAMAIGNER; — LAVIGNE; — *Philipes* LEBOURGEOIS; — J. B. LECHIBELIER & OURSEL *l'aîné*; — L. LECLERC; — VEUVE LECOUVREUR & GUERARD; — VEUVE LEFEVRE & *fils*; — LEFRANÇOIS LESABLE; — CHARLES LEMESLE; — J. LEMAITRE; — VEUVE LEMONNIER & *fils*; LEROUX; — LEVILLAIN; — ANDRÉ LIMOZIN; — LOISEL.

J. MALEY; — J. W. MARCK; — MARTEL & *Compagnie*; — F. MILLOT; — MONSIRE; — MOUCHEL & *beau-fils*; — MOUCHEL *freres*.

NOEL; — JACOB PAPILLON; — PASCAL FRERES; — VEUVE PICQUIER; — POTAIN; — L. C. PREUDHOMME *l'aîné*; R. FRANÇOIS PREUDHOMME; — GUILLAUME PRIER & PRIER *freres*; — PRUDHOMME; — ROUCELLET.

Si l'on a omis le nom de quelque perſonne (ce que l'on ne penſe pas) on les prie de croire que c'eſt involontairement, & on ſe fera un devoir d'annoncer dans les feuilles ſuivantes, celles que l'on auroit oubliées.

DE HONFLEUR, *le* 23 *Octobre* 1764.

Il eſt entré dans ce Port depuis le 16 Octobre, le Brigantin les *Maries*, Capitaine *Lecerf*, allant à Dieppe, en relâche ici.

Le Bateau l'*Union*, de 50 tonneaux, Capitaine *Vanmaeſtricth*, venant d'Oſtende chargé d'huile & autres marchandiſes pour Rouen.

Le Sloup la *charmante Béthé*, Capitaine *François Avoinne*, venant de Barfleur, chargé de ſoude pour Rouen.

Le Capitaine *Po tevin*, dont le bâtiment eſt chargé de bois de conſtruction pour Breſt.

Le Sloup le *Joyeux*, Capitaine *Jean Jouette*, chargé de fer, de vin & autre marchandiſes pour Feſcamp.

Il eſt ſorti depuis le même temps le Navire l'*Union*, Capitaine *Beudert Clauſen*, allant à Hambourg, chargé de 200 barriques de ſucre, le reſte de ſon chargement eſt en marmites de potin.

Suivant des lettres du grand Banc de Terre-Neuve, écrites par pluſieurs de nos Capitaines, il paroît que la péche de la morue n'a pas été ſi abondante qu'on l'eſpéroit; vers la fin d'Août, pluſieurs bâtimens étoient chargés de 10 à 11000 morues, grand compte; mais c'étoit le plus petit nombre; les mauvais temps vont vrai ſemblablement les forcer de revenir.

Le Navire l'*Amitié*, Capitaine *Langlois*, venant du grand Banc de Terre-Neuve, chargé de morues vertes & d'huile de poiſſon, vient d'entrer dans ce Port malgré l'obſcurité de la nuit & le vent de Nord

forcé; il s'eſt fait un abordage à la jetée du Sud-Eſt, qui lui a occaſionné une voie d'eau à laquelle il a été remédié ſur le champ, & auſſitôt qu'il a été entré dans le baſſin, ce qui donne lieu de croire que ſon chargement n'en ſera que très peu endommagé. Le ſcorbut qui a attaqué ſon équipage, a forcé ce Capitaine de quitter ſa pêche, ne lui reſtant que trois hommes en état de manœuvrer.

Le Navire *l'Agénor*, de 120 tonneaux, venant de Rouen, va mettre inceſſamment à la voile pour la nouvelle Orléans, après avoir complété ici ſa cargaiſon.

DE ROUEN, *le 23 Octobre 1764.*

Il eſt ſorti de ce Port du 10 au 20 Octobre, les Navires la *Dame Femmia*, Capitaine *Claas de Jong* & *l'Africain*, Capitaine *Lenoir*, allant à Amſterdam; — le *Jeune Frere*, Capitaine *Gelt Meuwes*, allant à Hambourg; — *l'Anne Marie*, Capitaine *Nils Sundmark*, le *Frederik & Age*, Capitaine *Cornelis Engels*, & *l'Eſpérance*, Capitaine *Blombeck*, allant au Sund, Elſeneur & Copenhague, chargés de 16 caiſſes de meubles; — de 45 mannes de chardons; — de 33 groſſes de lunettes; — de 546 ℔ d'étoffe au quart & au ſixiéme de ſoie; — d'une caiſſe de couteaux & cizeaux; d'un petit paquet & 1 caiſſe de modes; d'une caiſſe de chaiſes & de fauteuils de canne, — de 2 caiſſes de livres; — de 285 ℔ de glaces de la manufacture Royale; d'une caiſſe d'oignons de fleurs; de 1, 475 botte de vaude; — de 3 tonneaux, 14 caiſſes, 3 balles & 1 panier de merceries; de 1, 382 ℔ de confitures; — de 856 barrils de fruits; — de 3, 033 ℔ de toile blancards; — de 2 demi-muids, 9, 960 bouteilles de vin; — d'une caiſſe de manchettes brodées; — de 224 paniers de verre à vitres; — de 7 poëles de fayance; d'une caiſſe de paraſols de ſoie; — d'une caiſſe de chapeaux de demi-caſtors; — de 1200 ℔ de chapeaux communs; — de 3 caiſſes & 481 ℔ de ſoieries; — de 120 bouteilles de verre vuides; — de 515 ℔ de ſiamoiſe fil & coton; — de 2 caiſſes de ſouliers de cuir; — d'une caiſſe d'eſtampes en papier; — de 55 muids de terre à pot; — d'une boîte de vaiſſelle d'argent; de 5 caiſſes de clinquaillerie de fer; — d'une caiſſe & 2500 ℔ de bougie blanche; — de 1502 ℔ de fromage de Pays; de 29, 925 ℔ de marmites de fer; — d'une caiſſe & 36 bouteilles de liqueurs; de 2 caiſſes d'eau-de-lavande; — d'une caiſſe de bourſes à cheveux; — de 32 ℔ de tabac rapé; — de 155 ℔ d'étain de glace; — d'une caiſſe de peignes de buis, de clouds dorés & garnitures de commodes en cuivre doré; — de 395 ℔ de draps de laine; — d'une caiſſe de vinaigre d'odeur; — de 2 caiſſes d'eſtampes avec glaces & cadres dorés; — de 25 ℔ de chandelle; — de 8 manchons de Martes; — d'une barrique de cidre; — de 18 rames de papier; — de 15, 647 ℔ de fayance & de verres à boire, — de 170 ℔ de criſtal; de 24 bahuts; — de 5 piéces de camelot de laine; — de 100 piéces de ras de maroc; — de 6, 950 ℔ de crin friſé; — de 11, 500 ℔ de plomb laminé; — de 550 ℔ de broſſes; — de 837 ℔ de carreaux de verre; — de 2140 ℔ de bouracan; — de 491 boulets peſant 5, 840 ℔; — de 3 plateaux de bois à bordures de cuivre argenté, de 6 caiſſes de couverts de cuivre argenté, de rubans de ſoie, de manchettes de blonde, d'éventails, de dentelles de ſoie & de tabatieres; — de 210 barriques de terre à fondeur; — de 1200 moulages de France & de 31 monts de plâtre.

PRIX *des grains à Beauvais pendant le mois de Septembre* 1764.

PRIX DE LA MINE.				*Prix du ſp. meſure de Paris.*		
Froment,	2 ℔ 15 ß	d.		13 ℔ 15 ß	d.
Moiſon, (a)	2	5		11	5	
Meteil,	2	1		10	5	
Petit bled	1	17		9	5	
Seigle,	1	8		7		
Orge, .	1	6	5	5	5	8
Avoine,	1	17	5	11	10	

AVIS.

Les Srs. GUY & HARRISSON tiennent magaſin de toutes ſortes de mouſſelines unies, rayées à carreaux & brodées; mouchoirs des Indes & autres : ils ont une

(a) *Moiſon*, $\frac{2}{3}$ *de bled*, $\frac{1}{3}$ *de ſeigle.*

manufacture de manchettes brodées dans ſa plus grande étendue, conſiſtant en manchettes pour homme & pour femme à 2 & trois rangs; en fichus, tabliers, tours de gorge, & généralement tout ce qui concerne la broderie, du plus haut prix au plus bas; ils font & entreprennent les commiſſions pour Paris, Provinces & Pays étrangers en tout genre, & procurent toutes les facilités poſſibles à ceux qui les honorent de leurs ordres.

Ils demeurent à Paris, *rue St. Martin, la porte cochere en face de celle des Vieilles-Etuves.*

FOURAGES.

Le foin vieux a été vendu à la barriere St. Michel, les 29, 30 & 31 Octobre, 38, 39 & 40 ℔ le *cent*; — le nouveau a été vendu pendant les mêmes jours, 34, 35 & 36 ℔.

La paille a été vendue au Fauxbourg St. Martin le 29 Octobre, 12 & 13 ℔ *le cent*; — le 30, 12, 13 & 14 ℔; — le 31, 10 ℔ 10 ß, & 11 ℔; — le foin, 22 & 24 ℔ le *cent*.

Etiage de la riviere de Seine.

La Riviere étoit les 26, 27 & 28 Octobre, à 1 pied 8 pouces; — & les 29, 30 & 31, à 1 pied 7 pouces au-deſſus des plus baſſes eaux.

VOLAILLE ET GIBIER.

Prix de la volaille à Paris, le Mercredi 31 Octobre 1764.

	℔	ß	d.
Le Chapon gras, nouveau *la piéce*,	3		
La Poularde nouvelle,	2	5	
Le chapon vieux,	2	5	
La Poularde,	1	15	
Le Poulet gras, *mort*,	1	10	
Le Poulet commun,		16	
Le Poulet gras, *en vie*,		16	
Le Poulet commun,		10	
Le Caneton de Rouen,	3	10	
Le Canard *de paillier*,	1	10	
Le Faiſandeau,			
Le Levraut,	2	5	
Le Lapreau,		17	
Le gros Pigeon *gras*,		16	
Le Pigeon de voliere,		10	
Le Pigeon noir,		5	
La Perdrix griſe,		15	
La Caille de campage.		15	
Le Dindon gras *mort*,	4		
Le Dindon commun,	3		
Le Perdreau gris,	1		
Le Marcaſſin,	5		
Le Perdreau rouge,	2		
La Perdrix rouge,	1		
La Caille nourrie,		12	
L'Alouette la *douzaine*,		15	
La Grive,		10	
La Becaſſe	2	5	
La Becaſſine,	1		
Le Rouge-gorge, (a)		5	

PRIX DES GRAINS *vendus dans la Halle de Paris, Mercredi 31 Octobre 1764.*

Froment, *le ſeptier*,	℔	ß	℔	ß
peſant 240 ℔	15	10	à 17	
pluſieurs ont vendu	12	5	à 13	15
Froment nouveau	10		à 15	10
Seigle *le ſep.* 230 ℔	7		à 8	15
Orge, *le ſep.* 190	6		à 8	
Avoine *le ſep.* 290	16		à 19	
Avoine nouvelle	15	10	à 17	
Veſce *le ſep.* 300	10		à 12	10
Millet *le ſep.* 280	18			
Navette *le ſep.* 280	21			
Chenevis *le ſep.* 165	12		à 14	
Lentilles	19		à 38	
Lentilles à la Reine,	9		à 18	
Haricots	16	10	à 29	
Haricots ronds	16			
Pois verds	12		à 38	
Pois gris	12		à 13	
Sarazin	7		à 7	10
Lin	30			
Féverolles	13		à 14	
Feves Suiſſes	18		à 21	
Senevé	32		à 34	
Farine blutée, *le boiſſeau*	22 ß 6 d.		à 28 ß	
Remoulage	15		à 30	

PRIX DES GRAINS *vendus en ſacs ſur le Port de la Grêve, du 29 au 31 Octobre.*

Froment, *le ſept.*	15 ℔ 15 ß	à 18 ℔	ß
pluſieurs ont vend.	14	à 15	10
Orge.	7 5	à 8	
Veſce.	12		
Avoine *en ſacs*.	16	à 17	10
Avoine *en banne*.	15	à 16	
Farine blutée, le ſac peſant 325 ℔	31		

(a) *Cet oiſeau eſt d'un excellent manger. Il ne paroît qu'en Hyver.*

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Octobre 1764.	*Du Lundi 29.*	*Mardi 30.*	*Mercredi 31.*	*Jeudi 1er. Nov.*
Actions des Indes.	1017 ½	1020	1022 ½	
Emprunts de la Comp.	475		474	
Promesses de la Comp.				
Actions des Fermes.	987 ½	987 ½	987 ½	
3e Loterie Royale.	798		800	
Lots de la 3e Loterie.				
Duplicata de la 3e.				
Amortissement.				
2 ß p # du Dixiéme.	5 ½	5 ½		
Annuités.	443	443	443	
Coupons d'annuités.	88 ½	88 ½	89	
Emprunt de 50 millions	11	10	10	
Colonies, 1759.		10 ½	10	
Récépissé des Monnoies	5 ½ Paris.			
Époques.		7e. 9.	11e. 14	
Canada.		3●		
CONTRATS.				FESTE.
Sur la Ville.				
A 4 p °/°.				
3 p °/°° sur les Cuirs.				
3 p °/°° sur les Postes.				
Bretagne.				
Languedoc.				
Bourgogne.				
Sur le Clergé.				
Tailles. Gbté de Paris.				
Tailles. de Province.				
CHANGES.				
Amsterdam.	56 3/8	56 3/8	56 3/8	
Londres.	30 15/16	30 15/16	30 15/16	
Hambourg.	178 ¼	178 ¼	178 ¼	
Madrid.	15 3	15 3	15 3	
Cadix.	15	15	15	
Livourne.	94 ¼ à ½	94 ¼	94 ¼	
Lyon, *Saints.*	⅞ à ¾ pte.	⅞ à ¾ pte.	⅞ à ¾ pte.	

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par semaine, le Mardi & le Samedi : on y insere gratis *tous les Avis relatifs au Commerce. L'abonnement est de* 24 # *par année qui se payent d'avance. Il faut s'adresser pour le tout au Sieur* DUFRESNE, *Directeur général, au Bureau rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & des ports de lettres.*

Les personnes qui ne voudront point s'abonner, pourront les envoyer chercher au Bureau, à raison de 5 *sols la feuille, contenant huit pages.*

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1764.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNÉE 1764. Du Samedi 10 Novembre.

DU CAP FRANÇOIS, *le* 28 *Août* 1764.

Prix des denrées de la Colonie.

LE ſucre premiere qualité, 63 & 64 ℔ le *cent*, *tous les droits à la charge de l'acheteur*; — ſeconde qualité, 58 & 60 ℔; — commun, 50 & 54 ℔; — brut, 30 & 34 ℔; coton 170 ℔ le *cent*.

Indigo, 6 ℔ 15 ß à 8 ℔ 10 ß la ℔; — caffé nouveau, 15 & 16 ß 6 d.; — caffé ancien, 13 & 14 ß, *rare*.

PRIX *des marchandiſes de France*.

Toiles brins $\frac{7}{8}$, 37 ß 6 d. à 38 ß *l'aune*; d°. $\frac{3}{4}$, 28 ß; — gingas, 26 à 27 ß; — ſamoiſes de $\frac{7}{8}$, 3 ℔; — d°. $\frac{3}{4}$, 48 ß; — blancards, 48 à 50 ß; — vimoutiers, 48 à 50 ß; — groſforts, 27 ß; — halle de Combourg, 28 ß; — St. Georges, 30 ß; — Fougeres, 22 ß; — farine apportée par les Normands, 60 à 66 ℔; — beurre 12 ß la ℔; — chandelle d'Irlande, 14 ß; — bougie, 3 à 3 ℔ 5 ß; — cire en pain, 3 ℔ la ℔. Généralement tous les articles pour l'Eſpagnol ſont ſans aucune demande; la clinquaillerie, 65 p $\frac{0}{0}$; — les royales, 65 à 70 pour cent, la fayance à tout prix.

PASSAGE DU SUND.

Le 17 Octobre, le Navire du Capitaine *Jan Wiebes*, de Sneek, allant de Riga à Bordeaux, chargé de mâtures, de chanvre & de planches; — celui du Capitaine *Heertie*, *Claeſe Swart*, du Texel, allant de Riga à Toulon, chargé de mâtures; — celui du Capitaine *Marten Meyn*, d'Amſterdam, allant de Peterſbourg à Marſeille; celui du Capitaine *Matz Harboe*, de Copénhague; allant dudit lieu à Dunkerque, chargé de porcelaines; — celui du Capitaine *Jan aries Cock*, de Leeuwaarden, allant de Stetin à Bordeaux, chargé de fer en barres; — le 18 Octobre, le Navire du Capitaine *Hans Lind*, de Copénhague, allant de Ste. Croix à Copénhague, chargé de ſucre; — celui du Capitaine *Nis Hofman*, de Flenſbourg, allant de Stetin à Bordeaux, chargé de fer en barres; — celui du Capitaine *Fred. Chriſt. Sternlew*, de Stockholm, allant à Dieppe, chargé de gaudron.

DE MARSEILLE *le* 25 *Octobre* 1764.

PRIX *des marchandiſes qui ont varié, du* 22 *Octobre*.

Alun de Rome, 33 ℔ le *cent*; — amandes, 30 à 31 ℔; — bois de Campêche, 16 ℔ 10 ß; — coton en laine de Smyrne, 100 à 104 ℔; — coton en laine d'Acre, 112 à 118 ℔; — Galles d'Alep & de Tripoly, 130 à 136 écus de 3 ℔ 4 ß, la *charge* peſant 243 ℔ *poids de marc*; — gingembre, 30 ℔ le *cent*; — huile fine de Provence, 43 ℔; — demi-fine de Riviere, 39 ℔; poivre, 120 ℔; — bled du Levant d'Italie & du Languedoc, 18 à 32 ℔, la *charge* peſant 243 ℔ *poids de marc*.

Caffé du Levant, 34 ß la ℔; — cacao des Caraques, 26 ß; — cochenille, 18 ℔ 15 ß; — coton de Jeruſalem fin filé, rouge, de 3 à 9 ℔; — fil de chêvre, 3 à 9 ℔; indigo Guatimala, 6 à 9 ℔ 10 ß; — manne, 36 ß.

Il a été importé dans cette Ville le 4, juſques & compris le 18 Octobre.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

☞ Par les Tartanes des Patrons *Cabonfigue & Zin*, venant de Gênes, 7 barrils de cochenille; — 120 quintaux de ſuif; 100 cuirs ſecs; — 3 balles de laine lavée; 3 caiſſes de corail, — 11 barrils d'étain; 4 caiſſes de manne; — 2 caiſſes de gomme-gute; — 2 balles de ſalſe-pareille.

☞ Par les Tartanes des Patrons *Richaud & Ronſtan*, & par la Barque du Capitaine *Roux*, venant de Naples, 101 caiſſes de manne & 3 balles de laine.

☞ Par les Tartanes des Capitaines *Audibert*, *Dalmus & Granier*, venant d'Agde & de Cette, 17 barriques d'indigo; — 17 barriques de verdet; — 22 barriques de mêlaſſe; — 496 quintaux de bourdes.

☞ Par les Bâtimens des Capitaines *Venel*, *Jullien & Aubanel*, venant de la côte d'Eſpagne, 94 balles de laine fine; — 19 balles de peaux de liévres; — 706 balles de bourdes; — 10 barrils d'alun; — 7 barriques de verdet; — 22 balles de graine de vermillon.

☞ Par la Barque du Capitaine *Plane*, venant de Baruth, 2800 quintaux de riz.

☞ Par la Barque du Capitaine *Maganon*, venant de Smyrne, 356 balles de coton en laine; — 2 balles de coton filé blanc; 136 balles de coton filé rouge; — 11 balles de bourre; — 8 ſacs de galles; — 36 balles de laine de chevron; — 135 balles de laine ſurge; — 9 balles de laine pelade; — 11 ſacs de fil de chêvre; — 3 balles de peaux de liévres; — 7 balles de cire jaune; — 16 cuirs de buffles.

☞ Par les Bâtimens des Capitaines *Duplеſſis*, *Giraud & Doudon*, venant de la Martinique, 871 barriques de ſucre terré; 450 ſacs de caffé; — 550 ſacs de cacao; 40 balles de coton; — 2, 286 cuirs en poil; — 187 quintaux de canefice; — 41 ſacs de gingembre.

☞ Par le Vaiſſeau du Capitaine *Loyth*, venant de Safie, 4, 216 cuirs de bœufs; 289 balles de laine ſurge; — 53 balles de cire jaune; — 2 balles de cuivre vieux.

☞ Par les Bâtimens des Capitaines *Martin & Raynaud*, venant de Salonique, 154 balles de coton en laine; — 929 balles de laine ſurge; — 32 balles de laine batarde; 5 balles de laine de chevron; — 4 balles de bourre de ſoie; — 1 balle de crin; — 10 balles de capots; — 12 balles d'abats; 1 ſac de cire jaune; — 34 pains de cuivre; — 600 quintaux de bourdes.

De Nantes *le* 3 *Novembre* 1764.

Prix des marchandiſes à la livre acquitées.

Caffé Moka, 2 ℔ 6 ß à 2 ℔ 8 ß; — caffé de Bourbon jaune, en ſimple jonc, 16 à 18 ß; — d°. en double jonc, 15 à 17 ß; — d°. refait ou bénéficié, en ſimple jonc, 14 à 16 ß; — caffé de la Martinique, petit grain verd clair, 15 ß 6 d.; à 17 ß 6 d.; — d°. jaune, 13 à 15 ß.

Prix des marchandiſes à la ℔ non acquitées.

Indigo cuivré de St. Domingue 6 ℔; — d°. mélangé de bleu, de violet & de cuivré, 7 ℔; — d°. violet pur, 8 ℔; d°. bleu pur, 9 ℔; — d°. en poudre, 4 ℔ 15 ß; — raucou de Cayenne, 19 ℔; — Cochenille criblée, 25 ℔; — cacao de la Martinique, 15 ß; — caret ou écailles de tortues, 11 ℔ 10 ß à 12 ℔; — poivre en balles d'environ 400 ℔, 1 ℔ 10 ß; — piment ou têtes de cloux en barriques, 19 ß; — girofle, 10 ℔ 10 ß; — muſcade, 9 ℔; — canelle, 13 ℔; — cauris, 14 à 16 ß; — baleine coupée, 5 ℔ 5 ß; fil de Bretagne, 1 ℔ 10 ß; — laine d'Irlande, 2 ℔ 10 ß; — coton filé de l'Inde, 3 ℔ 15 ß; — coton filé fin Baza, 2 ℔ 10 ß; — d°. de Jéruſalem, 1 ℔ 10 ß.

Prix des marchandiſes au cent.

Canefice ou caffe des Iſles Françoiſes, 30 à 35 ℔; — ſuc de régliſſe en caiſſes, 48 à 50 ℔; — curcuma ou terra mérita, 60 ℔; — régliſſe en bois, 18 ℔; — ſucre terré ou caſſonade, ſeconde *ſorte*, 57 ℔ 10 ß; — troiſiéme, 53 ℔ 10 ß; — quatriéme, 48 ℔; — cinquiéme, 45 ℔; — ſucre brut, premiere ſorte 36 ℔; — ſeconde, 34 ℔; — troiſiéme, 33 ℔; — quatriéme, 29 ℔; — ſucre verquois, 37 à 40 ℔; ſirop mélaſſe, 15 ℔; — ſucre en pains de 4 à 6 ℔, en papier, 75 à 80 ℔; — d°. dans les cinq groſſes Fermes, 100 ℔; — huile d'olive fine du Port Maurice, premiere *qualité*, 57 ℔; — ſeconde, 56 ℔; d°. de Provence, premiere *qualité*, 56 ℔; ſeconde, 52 ℔; — d°. graſſe épurée de Feſce, 44 ℔; — d°. de lin, 38 ℔; — miel de Bretagne, 15 à 18 ℔; — bois de Campêche, en buches, coupe d'Eſpagne, 22 ℔; bois de Fernambuc, 60 ℔; — bois de Ste. Marthe, 12 ℔; — bois de Fuſtel, 16 ℔; coton en laine de St. Domingue, 160 à 165 ℔; — de la Guadaloupe, 145 ℔; —

de la Martinique, 145 ℔; — de Smyrne, 125 à 140 ℔; — morue ſeche, 39 ℔; — ſavon marbré, 38 ℔; — gomme du Sénégal, 85 à 90 ℔; — couperoſe verte, 7 ℔ 15 ß; — blanc de céruſe, 27 ℔; — chanvre d'Auvergne, 26 ℔ 10 ß; — chanvre du Pays, 26 ℔; — galles en ſorte, 200 ℔; alun de Rome, 46 ℔; — alun de Roche, 44 ℔ 10 ß; — riz de la Caroline, 18 ℔; amidon du Pays, 18 ℔; — azur, 72 à 100 ℔; — amandes douces du Levant en coques, 40 ℔; — d°. caſſées, 60 ℔; — fleur de farine nouvelle du Pays, 14 à 16 ℔.

Cours *des Aſſurances.*

Pour l'aller à la Martinique, au Cap, St. Domingue, Leogane & aux Cayes St. Louis, 3 ½ p °/°; — prime liée d'aller & de retour, 7 p °/°; — à Marſeille, 4 p °/°; pour Guinée d'allée & de retour, 7 p °/°; pour Cadix, 3 p °/°; — pour l'aller à Amſterdam, Roterdam, Hambourg, Bilbao, Bordeaux, la Rochelle, Dunkerque & Calais, 1 ½ p °/°.

Prix du Fret.

Pour l'aller à la Martinique, au Cap, St. Domingue & à Leogane, 60 & 63 ℔ par *tonneau*, du poids de 2000 ℔; — aux Cayes St. Louis, 60 ℔; — à Marſeille, 45 à 50 ℔; — à Bordeaux, Amſterdam, Roterdam, Hambourg, Dunkerque & Calais, 28 à 30 ℔; — à la Rochelle, 18 ℔; — à Cadix, 3 ℔ par *balle* & 30 ℔ par *tonneau*; à Bilbao, 2 ℔ par *balle* & 20 ℔ par *tonneau*.

Du Havre, *le 4 Novembre* 1764.

Il eſt entré dans ce Port le 31 Octobre, juſques & compris le 3 Novembre, le Navire Anglois le *Jerſey*, Capitaine *Crawford*, venant de Glaſcow, chargé de 438 boucauds de tabac & de 2 futailles d'échantillon *d'idem*; — le Navire la *Conſtante*, Capitaine *Saurine*, venant du Cap François, chargé de 6 quarts de ſucre terré; de 266 barriques créoles, 1 barrique de Bordeaux & 2 quarts de ſucre brut; — de 24 boucauds, 70 barriques, 2 tierçons, 71 quarts, 125 ſacs de caffé; — de 75 balles, 18 ballots de coton; — de 11 barriques, 4 tierçons, 10 quarts d'indigo; — de 60 cuirs en poil; — de 382 buches de bois de Gayac; — de 7 barrils de citrons confits; — de 4 canevettes de ſirop de Calbaſſe; — la Galiote Hollandoiſe, le *jeune Jelles Tromp*, Capitaine *Anne Jacob Hooker*, venant de Riga, chargée de 157 mâts, 95 mâts à Chaloupes, 53 ſapins & 60 planches; — le Dogre Suédois le *Daniel*, Capitaine *Lindberg*, venant de Stockholm, chargé de gaudron, de bray & de planches; — le Brigantin l'*Orient*, Capitaine *Saurine*, venant de Marſeille, dont on n'a point encore le chargement.

Il eſt ſorti de ce Port le 4 Novembre, le Senau *l'Ollivier*, Capitaine *Flueſt*, allant à Roterdam, chargé de ſucre & de caffé.

Navires *en armement.*

Le Navire la Ducheſſe de Mazarin, fin voilier, du port de 150 tonneaux, armé de 10 canons, 4 pierriers, 8 eſpingards (*a*) & autres menues armes à proportion, Capitaine le Sr. François Perrée, de St. Valery-ſur-Somme, eſt actuellement en charge dans ce Port, pour aller en droiture à Cadix, & partira vuide comme plein ſix ſemaines après le Navire la Reine des Anges, Capitaine Lesot, qui eſt auſſi en charge ici pour la même deſtination. Ceux qui voudront y paſſer ou faire charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront à Amiens, à M. *Degand pere*; — à Rouen, à MM. *J. B. Boiſjouvin* oncle & neveu, Négocians; — au Havre, à MM. *J. B. Lechibelier* & *Ourſel l'aîné*, Négocians.

De S. Valery, *le 2 Novembre* 1764.

Il eſt entré dans ce Port pendant les 15 derniers jours du mois d'Octobre.

☞ Le Navire la *Marie Louiſe*, Capitaine *L. Parre*, venant du Havre, chargé de ſavon & de caffé.

☞ Le *St. Antoine*, Capitaine *Antoine Dauſſy*, venant de la Rochelle, chargé d'eau-de-vie & de ſucre.

De Besançon *le 31 Octobre* 1764.

Le ſac de bled du poids de 200 ℔ s'eſt vendu cette derniere quinzaine, 14 ℔; — le ſac d'avoine du poids de 100 ℔, a été vendu 5 ℔.

Prix *des grains à Pithiviers le 3 Nov.*

Froment nouveau de ſemence, 14 ℔; les autres, 13 à 13 ℔ 10 ß; — bled de

(*a*) *Eſpingard*, *petite piéce d'artillerie.*

1763, 13 ℔ le *plus beau*; — froment de 1762, 14 ℔ le *plus beau*; — l'avoine vieille, 7 ℔ 10 ß; — la nouvelle, 7 ℔. Il n'y avoit point d'orge ni de veſce.

Les alouettes valoient 16 & 17 ß la *douzaine*. Il faut aujouter à ce prix celui de 15 ß par *douzaine*, qu'on paye au Patiſſier pour la façon des pâtés qu'on lui commande.

LETTRE *de Franche-Comté à l'Auteur de la Gazette de Commerce.*

Depuis quelque temps, Monſieur, je vois chez un ami vos feuilles de la Gazette de Commerce, j'ai remarqué que l'on deſire la réduction du *feur* (*a*) de l'argent, on a même cherché à démontrer la néceſſité de cette réduction. On vous a engagé à demander des réflexions ſur cet objet. Je prends la liberté, Monſieur, de vous communiquer les miennes.

En 1755 l'Accadémie d'Amiens a couronné un Mémoire qui a établi cette néceſſité; l'Auteur s'eſt fondé ſur les raiſons ſuivantes (*b*).

» L'intérêt eſt trop haut en France; on » propoſe de le réduire au même taux » qu'il l'eſt chez nos voiſins. En Angle» terre & en Hollande, on emprunte au » denier 25, & au denier 30; en France » il faut payer 5 ou 6 pour cent. Cette » différence, dit-il, en met une trés» grande dans l'agriculture & dans le » commerce; les deux ſources du bon» heur des Etats. Si ces arts fleuriſſent en » Angleterre plus qu'en France, continue » l'Auteur, c'eſt depuis la réduction du » prix de l'argent. Réduiſons-le comme » ont fait les Anglois, & cet heureux » changement ſera ſuivi des mêmes effets. » Que l'intérêt eſt un impôt que la pareſſe » leve ſur l'induſtrie; qui réfroidit l'ému» lation, appauvrit l'Etat, détruit la con» currence, empêche la circulation & nuit » au commerce; le Cultivateur ou le » Négociant n'emprunte de l'argent que » pour en tirer par ſon travail, un pro» fit réel au-delà du prix qu'il s'eſt obligé » de payer, c'eſt le fruit de ſon induſtrie; » le Poſſeſſeur ne s'en deſſaiſit que parce » qu'il ne trouve pas un moyen plus lu» cratif de le faire valoir, ſoit défaut » d'activité, ſoit défaut d'intelligence.

» Que l'intérêt eſt en général une re» devance, & une taxe impoſée par le » Poſſeſſeur oiſif, ſur le Cultivateur la» borieux & induſtrieux; qu'il eſt avan» tageux pour un Etat, dont la proſpé» rité & l'opulence dépendent du nom» bre & du travail des hommes, que cet » impôt ſoit le plus léger qu'il eſt poſſi» ble. Le haut prix de l'argent décou» rage l'émulation; en Angleterre où il » eſt beaucoup plus bas qu'en France, » le gain du Négociant, qui emprunte, » eſt beaucoup plus conſidérable. Que les » ſommes renfermées dans l'eſpace étroit » d'un porte-feuille, ne peuvent être con» nues, on ne peut impoſer les Proprié» taires en raiſon du bien qu'ils poſſédent » pour les charges de l'Etat. Que le haut » intérêt appauvrit un Royaume dont la » ſupériorité du commerce dépend de la » concurrence, que pour y parvenir il » faut flatter les gouts des conſommateurs, » établir un prix plus modique ſur les » mêmes objets: or, dans le cas où l'ar» gent ſeroit à plus bas prix, il y auroit » plus de gens en état de faire le com» merce, parce que les emprunts ſeroient » moins onéreux; il y auroit donc auſſi » plus de perſonnes occupées à flatter le » gout des conſommateurs. Que celui qui » payera un intérêt modique pourra don» ner les denrées à un plus bas prix. Que » le haut prix de l'argent eſt un obſtacle à » l'agriculture, qu'il eſt nuiſible à la po» pulation, à la conſommation & à la » valeur des denrées. Qu'il y a deux moyens » de multiplier les Habitans d'un Royau» me, qui ſont d'y attirer les Etrangers » par l'appas d'un gain réel, & procurer » aux Nationaux une vie facile; qu'on ne » peut attirer les Etrangers qu'en leur » procurant un avantage plus conſidéra» ble que celui dont ils jouiſſent dans » leur Pays.

Telles ſont les raiſons ſur leſquelles on fonde le ſyſtême, pour établir que le *feur* de l'argent au denier 20, eſt trop haut en France, & qu'il doit être réduit à 3 pour cent.

Cette matiere intéreſſe non ſeulement l'Etat en général, mais encore chaque particulier: tout Citoyen peut donc examiner ſi cette réduction propoſée ſera avantageuſe.

(*a*) *Feur ou intérêt.*

(*b*) *Année littéraire* 1756, *page* 84 *du* 32e. *volume.*

C'eſt en cette qualité qu'on examinera la queſtion agitée. On vient de rendre compte des moyens ſur leſquels on fonde la néceſſité de cette réduction ; en voici qui ſemblent prouver qu'il ſeroit dangéreux de la faire.

Les exemples qu'on a rapportés pour démontrer cette néceſſité, ne paroiſſent pas pouvoir êtres appliqués à la France. On les puiſe en Angleterre & en Hollande où il n'y a que des Commerçans, dont l'induſtrie & les occaſions fréquentes de le faire valoir, leur procure des avantages infinis, attirent chez eux l'argent des autres Nations, ce qui le rend extrêmement commun ; l'abondance en fait le bon marché ; il y a beaucoup de prêteurs & peu d'emprunteurs ; nous avons un exemple ſous nos yeux ; la Suiſſe dont le climat & le ſol ne ſont point propres à la production des denrées, les Habitans ne peuvent s'occupper de l'agriculture. De-là vient qu'ils s'adonnent à la profeſſion des armes, au commerce & aux manufactures ; ils gagnent conſidérablement ſur les autres Nations ; les fonds de leur commerce une fois faits, les bénéfices s'accumulent, l'argent devient abondant, ils ne trouvent pas à le placer à intérêt ; chacun en a pour ſes beſoins ; auſſi prêtent-ils à trois pour cent, même aux Etrangers, en fourniſſant caution Bourgeoiſe pour tirer un produit de leur argent qui ne leur rendroit rien ; qu'ils ne pourroient trouver à placer en fonds de terres ni en charges ; ils n'ont pas beſoin de conſtitutions pour les y obliger ; les Etats ſont réglés chez cette Nation, ils ſont économes par devoir, & ſobres par neceſſité ; ils ne permettent l'entrée des denrées chez eux, qu'à celles qui ſont abſolument néceſſaires à la vie ; celles de luxe en ſont exclues ; de maniere qu'ils reçoivent l'argent de tout le monde & n'en rendent à perſonne, ſi ce n'eſt pour ſe procurer quelques matieres premieres, qui, pour avoir paſſées par leurs mains, acquierent une valeur de plus de 300 pour cent d'augmentation, ce qui leur procure l'abondance de l'argent, conſéquemment le bon marché.

La France eſt dans une ſituation bien oppoſée, elle a des fonds de terres conſidérables, dont la culture occupe un nombre infini de ſes Habitans ; l'Etat Eccléſiaſtique, la Profeſſion des armes, les Charges de judicature & les Emplois des Finances y ſont multipliés ; delà la réduction du nombre des Commerçans, des Laboureurs & des Artiſans, plus qu'ailleurs. La frivolité du goût de la Nation, de ne rechercher & de ne trouver bon que ce qui vient des Pays lointains, fait que la valeur numéraire ſort ; delà la rareté, & par une ſuite néceſſaire, la cherté de l'argent.

Les Etats étrangers qu'on a cités pour exemples ne peuvent donc ſervir de comparaiſon à la France, c'eſt avec elle-même qu'il faut compter pour établir la balance du taux de l'argent avec la valeur des denrées, pour conſtater une parité réciproque, qui conduira à démontrer la néceſſité de la réduction du *feur* de l'argent, ou le danger qu'il y auroit de le réduire au-deſſous du denier 20.

Pour prouver que le *feur* de l'argent fixé au denier vingt par nos conſtitutions, n'eſt pas ſuſceptible de la réduction dont il eſt queſtion, on remontera à des tems reculés, on comparera la valeur de l'argent à celle des denrées, on penſe que le Gouvernement politique a toujours pris cette régle pour baze, parce que cette proportion paroît étre indiſpenſable, la valeur de l'un devant ſervir d'équivalent à l'autre.

En 1560, l'argent ſe plaçoit à Paris au denier 12 (*a*).

La même année le marc d'argent monnoyé valoit 15 ℔ 15 ß (*b*).

Le bled ſe vendoit pour lors à Paris, 3 ℔ 15 ß le *ſeptier* (*c*).

Or, 4 marcs d'argent monnoyé formoient un capital de 63 ℔, qui placées en rente au denier 12, produiſoient en 1560, un revenu de 5 ℔ 5 ß, équivalent à un ſeptier & $\frac{2}{5}$ de bled.

Depuis 1726 juſqu'à préſent, le marc d'argent fin a été fixé à 54 ℔ 6 ß 6 d., & le *feur* de l'argent l'eſt au denier 20.

Le prix moyen d'un ſeptier de bled depuis 1726, a été de 18 ℔.

Un particulier qui auroit actuellement

(*a*) *Eſſay ſur les monnoyes. Notions préliminaires, pag.* 14.

(*b*) *Ibid, page* 216.

(*c*) *Ibid, pag.* 94, *des variations dans le prix des denrées.*

la même quantité de matiere qu'avoit celui qui vivoit en 1560 auroit en valeur numéraire 217 ℔ 6 ß, qui, les plaçant au *feur* du denier 20, tireroit un revenu de 10 ℔ 17 ß 3 ₰, qui ne lui donneroit que $\frac{2}{16}$ d'un ſeptier de bled, c'eſt-à-dire, un peu plus d'un demi ſeptier, il perdra donc plus de moitié par comparaiſon du *feur* du taux de l'argent & de la valeur des denrées en 1560. Si l'on paſſe à l'examen de la valeur actuelle des choſes néceſſaires à la vie, on trouvera la même diſproportion, voici un exemple; en 1560 une voie de bois coutoit à Paris 2 ℔ 15 ß, aujourd'hui elle y vaut 20 ℔. Le *feur* de 4 marcs d'argent au denier 12 égaloit à 2 voies de bois, actuellement que le *feur* eſt au denier 20, la rente des 4 marcs d'argent n'en donnera qu'une demi-voie. La parité réciproque manque donc, eh! à quoi ſe réduiroit-elle ſi l'on diminuoit encore le *feur* de l'argent? Que deviendroit cette multitude de Rentiers? Un capital conſidérable pour les mettre en état de faire vivre & d'élever une famille du produit des intérêts, ne ſuffiroit plus à remplir le même objet, ils ſeront réduits à manquer de tout; c'eſt ici le cas de placer cette réflexion (*d*).

» Les perſonnes qui placent leur argent » à intérêt, ſont ordinairement celles qui » ont tout gagné par leur travail & par » leur induſtrie, qui auroient peut-être » vécu dans l'oiſiveté & dans l'indolence, » ſi elles n'euſſent été ſoutenues par l'eſ» pérance de ſe procurer une ſituation » douce & tranquille, dans un temps où » l'on n'eſt plus en état de travailler. Si » l'on ôte aux Citoyens cette expectative » flatteuſe, en diminuant le *feur* de l'ar» gent, ils reſteront dans l'inaction, par» ce qu'ils ne trouveront dans le travail » préſent, aucunes reſſources pour l'avenir.

Ces réflexions déterminent à penſer que la politique qui tend à nous procurer, ſuivant l'Auteur, une augmentation d'Habitans dans le Royaume, en y attirant les Etrangers, n'occaſionneroit au-contraire que la dépopulation; les naturels s'expatrient, parce que, convaincus que le produit des travaux de leur jeuneſſe ne leur permettra pas d'en économiſer une portion aſſez conſidérable pour pouvoir les ſoulager pendant une vieilleſſe caduque; delà un obſtacle à la perfection des arts.

Les Rentiers ſont utiles à l'Etat, parce qu'ils conſomment, & ne ſont que cela, ſi l'on diminue les conſommateurs, que deviendra l'agriculture? Il n'en eſt pas de la France comme de la Hollande, où (*e*) » les terres n'entrent que pour très-peu » dans les revenus de l'Etat; là le commer» ce eſt le fond principal, & toutes les » fortunes ſont en argent, de ſorte que » ceux qui ne commercent pas ſont for» cés de prêter » .... ſoutenir que les richeſſes de ceux qui prêtent en France, ne produiſent rien à l'Etat, eſt une erreur, & voici pourquoi.

On doit conſidérer les Rentiers comme formant deux claſſes, dont la premiere prête au *feur* des conſtitutions, & la ſeconde s'en écartant; mais la Loi réprime cette derniere, & il ne ſera queſtion que de la premiere, dont l'argent ſert à acquérir des fonds ou des offices, ces effets ſont impoſés pour les Charges de l'Etat, ſi quelques-uns même prêtent à des Artiſans pour leur induſtrie, l'Etat n'y perd rien, parce que l'induſtrie eſt impoſée pour la ſubvention des charges, on ſoutient même qu'il y gagne, les réflexions ſuivantes ſemblent le prouver.

On ſuppoſe un Particulier rouler ſur un fond de 4000 ℔ de comptant, cette ſomme placée en rente lui rapporteroit 200 ℔, il payeroit de dixiéme & de capitation 23 ℔. Ce Particulier faiſant valoir ſon argent, ne payera que ſa capitation; il ſemble que l'Etat perdra 20 ℔. Mais il le prête à 4 Artiſans, ce prêt leur fait trouver un crédit de pareille ſomme, ils payeront à eux quatre une capitation de 16 ℔, ils ſeront cotiſés pour leur induſtrie chacun à 4 ℔, & ne l'auroient point été ſans ce ſecours, cela forme au total 32 ℔, l'Etat y gagnera 12 ℔, il lui eſt donc plus avantageux que ce Particulier ait prêté ſon argent à l'induſtrie, plutôt que de l'avoir placé en rente ou en fonds, puiſqu'indépendamment d'un plus grand produit, les 4 Particuliers s'établiſſent, favoriſent la population & la conſommation.

(d) *Année littéraire* 1756, 32^e. *vol. p.* 17.

(e) *Eſſai ſur les monnoyes, notions préliminaire page* 18,

Mais, dit on, l'argent à un bas *feur*, fera diminuer le prix des denrées; quel bien en réſulteroit-il, ou plutôt quel mal n'en réſulteroit-il pas pour le peuple agricole? On penſe avoir démontré plus haut qu'au temps où le *feur* étoit au denier 12, les denrées étoient à plus bas prix qu'elles ne le ſont actuellement qu'il l'eſt au denier 20; que quoique le *feur* ait diminué de près d'une moitié, les denrées ont augmenté de plus du double.

Il ſeroit donc dangéreux de le réduire encore. Cette réduction nuiroit aux Nationaux, elle éloigneroit les Etrangers de venir former des établiſſemens chez nous.

On convient que l'intérêt exceſſif de l'argent conſomme tout, un intérêt » très-modique ruine ceux dont la for- » tune eſt en contrats, & ôte l'envie de » prêter aux autres, deux extrêmités éga- » lement à craindre (*f*).

En Angleterre le commerce n'a jamais été plus floriſſant que ſous le regne de la Reine Elizabeth, des Rois Jacques & Charles Premier, quoique pendant ces regnes, le taux de l'argent étoit à 8 & 10 pour cent (*g*).

On a vu de nos jours deffendre en France de conſtituer plus haut qu'au *feur* du denier 50, c'eſt l'Edit du mois de Mars 1720. Par celui du mois de Juin 1724, il fut porté au denier 30, toujours dans la vue de favoriſer le commerce, l'agriculture, & de concilier le produit des fonds avec les rentes.

Et par l'Edit du mois de Juin 1725, le Roi fixa le *feur* de l'argent au denier 20, parce que les précautions précédemment priſes n'avoient pas rempli leurs objets. Après ces obſervations, ne doit-on pas conclure que tout eſt bien à cet égard, qu'il ſeroit auſſi dangereux pour les peuples que pour l'Etat, de diminuer le *feur* actuel autoriſé par les Loix.

☞ *Faute à corriger dans la Gazette du 3 Novembre* N°. 88, *page* 708, *premiere colone*, *ligne* 13, Manechal, *liſez* Mareſchal.

(*f*) *Eſſai des monnoyes, notions préliminaires, page* 17.

(*g*) *Lock. dans les conſidérations ſur les conſéquences de la réduction des rentes.*

CHANGE DE LONDRES

Avec les différentes Places de l'Europe, le 2 Novembre 1764.

Amſterdam, 2 uſances ½	36	8	
D°. à vue	36	6	
Rotterdam, 2 uſances ½	36	9	
Hambourg, 2 uſan.	35 à 2 uſan. ½	35	
Paris	30	5/8 à 3/4	
D°. 2 uſances	30	5/8 à 1/2	
Bordeaux, 2 uſances	30	5/8 à 1/2	
Cadix	38		
Madrid	38		
Bilbao	38		
Livourne	48	5/8	
Gênes	47	1/4 à 7/8	
Veniſe	50	1/4	
Lisbonne	5	5 5/8	
Porto	5	5	
Dublin	8	7/8	
Agio de la banque d'Holl.	3	1/4	

Prix des matieres d'or & d'argent & de la Cochenille à Londres le même jour.

Or en eſpèces	3 ℔	18 ß	d.
D°. en barres	3	18	
Piéces de huit, appellées Grandes Pillares	5	2	1/4
D°. petites	5	2	1/4
Grandes Mexicaines	5	2	1/4
D°. petites	5	2	1/4
Argent en barres	5	3	1/2
Cochenille la ℔	22	ß	d. *ſterl.*

PRIX DES FONDS PUBLICS *en Angleterre, le même jour.*

Actions de la banque	121 3/4
De la Com. des Indes	148 1/4
Action de la M. du Sud	
Anc. Ann. de la M. du S.	81 1/4 à 8
D°. Nouvelles	
D°. réduites à 3 p. °/°	
D°. conſolidée à 3 p. °/°	84
De la Com. des In. à 3 p. °/°	80 3/4
D°. de 1751 à 3 p. °/°	
D°. de la banque 1756, à 3 ½ p. °/°	
D°. 1758 à 3 ½ p. °/°	88 3/8 à 88
D°. 1762 à 4 p. °/°	96 1/8
Bill. de la C. des I. prime.	37 à 38 ß
De l'Ech. 1763 prime	10 à 11
De la Marine payable en Octobre, eſcompte.	
Annuités à long termes	25 3/4
Souſcriptions 1763	
De la Marine. à 4 p. °/°	93 5/8
4 p. °/° 1763	93 5/8

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Novembre 1764.	*Du Lundi 5.*	*Mardi 6.*	*Mercredi 7.*	*Jeudi 8.*
Actions des Indes.	1025	1035	1030	1027 ½
Emprunts de la Comp.		474	475	475
Promesses de la Comp.		7 ¾ 8 5000	7 ¾	
Actions des Fermes.	995	1000	1000	997 ½
3e Loterie Royale.				
Lots de la 3e Loterie.			10e. t. au pair.	9e. t. 10
Duplicata de la 3e.				
Amortissement.		5	5	
2 ß p ℔ du Dixiéme.	5 ½ 6 2000	5	5	4 ½
Annuités.	446	450 1761 1760	456	457
Coupons d'annuités.	89	89 90 94	90 ½	90 ½
Emprunt de 50 millions	9 ½	9	9	9
Colonies, 1759.	10	10		10
Récépissé des Monnoies		7 Paris.		
Époques.	7e. 9. 9e. 10e. 14.		6e. 8. 7e. 8 ½ 12e. 13 ½.	12e. 13
Canada.	27	27	27 ½	27 ½
CONTRATS.				
Sur la Ville.				
A 4 p ℅.				
3 p ℅ sur les Cuirs.	52 ½		52 ½	52 ½
3 p ℅ sur les Postes.				
Bretagne.				
Languedoc.				
Bourgogne.				
Sur le Clergé.				
Tailles. Glité de Paris.				
Tailles. de Province.				
CHANGES.				
Amsterdam.	56 ⅜ à ½	56 ⅜	56 ⅜ à ½	56 ½
Londres.	30 15/16	30 15/16	30 15/16	30 15/16
Hambourg.	178 ¼	178 ¼ à ½	178 ¼ à ½	178 ½
Madrid.	15 3	15 3	15 3	15 3
Cadix.	15	15	15	15
Livourne.	94 ½	94 ½ à ¾	94 ½ à ¾	94 ½ à ¾
Lyon, *Saints.*	¾	¾ à ⅝	¾ à ⅝	⅝

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par semaine, le Mardi & le Samedi : on y insere gratis *tous les Avis relatifs au Commerce. L'abonnement est de 24 ℔ par année qui se payent d'avance. Il faut s'adresser pour le tout au Sieur* DUFRESNE, *Directeur général, au Bureau rue Monmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & des ports de lettres.*

Les personnes qui ne voudront point s'abonner, pourront les envoyer chercher au Bureau, à raison de 5 sols la feuille, contenant huit pages.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1764.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNÉE 1764. Du Mardi 13 Novembre.

DE Ste. CROIX *en Barbarie, le* 18 *Août* 1764.

EXTRAIT *de la lettre du Capitaine Mottard d'Honfleur, commandant le Navire la Jeune Gentille, du Port de Honfleur, pris par les Saletins.*

» JE vous fais part du triſte événement » qui nous eſt arrivé le 16 Juillet dernier. » Nous avons été pris par un Chebec de » Salé, armé de 28 canons, 280 hommes » d'équipage, par la latitude de 38 dégrés » 40 minutes, & 25 dégrés 20 minutes » de longitude méridien de Paris; nous » eumes connoiſſance de ce Chebec ſur » les deux heures après midi; tous Na- » vires m'étant ſuſpects, je changeai de » route, mais il fit la même manœuvre; » ſa marche étant ſupérieure à la mien- » ne, il me joignit bientôt, ayant le vent » favorable, & tous mes efforts furent » inutiles. Sur les cinq heures du ſoir nous » nous trouvames à portée du canon; il » me tira pluſieurs coups deſes canons de » chaſſe, qui étoient de 12 livres de balle; » ſur les ſix heures étant à portée du mouſ- » quet, nous engageames le combat, qui » dura une heure & demie avec un feu » très-vif, & voyant qu'il ne nous étoit » pas poſſible de réſiſter, attendu notre » infériorité en monde & en force, plu- » ſieurs de nos manœuvres étant coupées, » & deux de mes canons démontés de leurs » affuts; je paſſai au vent à lui, voyant » quelqu'eſpoir de me ſauver; mais les » bras de mes vergues étant coupés, le » vent maſqua mes voiles, & il me fut » impoſſible de manœuvrer; l'ennemi fit » un feu continuel de mouſqueterie pour » démonter mon gouvernail, & il ne put » y réuſſir. Il tenta l'abordage, je l'évi- » tai avec ma petite poignée de monde » qui ne ceſſoit de faire feu; une ſecon- » de tentative de l'ennemi ayant eu plus » de ſuccès, environ cent hommes ſau- » terent ſur mon pont, les uns le ſa- » bre & le piſtolet à la main, d'autres » avec des maſſues; je reçus 8 coups de » ſabre & fus laiſſé pour mort; mon ſe- » cond en reçut 4, deux de mes gens fu- » rent tués, l'un d'un coup de piſtolet, » l'autre d'un coup de fuſil, quatre autres » ont été bleſſés; l'ennemi de ſon côté a » eu 8 à 9 hommes hors de combat, il » nous a caché le nombre des morts; ſon » mât de perroquet de fougue & quanti- » té de ſes manœuvres ont été coupés; » on nous dépouilla, & il ne nous fut » laiſſé que la chemiſe; nous arrivames » le premier Août à Ste. Croix en Bar- » barie, où nous fumes conduits en priſon » ſous l'eſcorte de 60 Soldats, deux Con- » ſuls Anglois parlant la langue Fran- » çoiſe vinrent nous voir & prirent part » à nos malheurs, ils m'ont pris chez eux, » m'ont habillé, m'ont fait faire des boui!- » lons, & par une généroſité ſans pareil- » le, ils m'ont ſecouru & ont pourvu à » tous les beſoins qu'exigeoit mon mal- » heureux état; mon ſecond eſt chez » un François qui fait ici pour les Da- » nois: nous devons ſous douze jours » paroître devant le Roi de Maroc qui

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

» eſt à 50 lieues d'ici, enſuite nous ſau-
» rons quel ſera notre ſort. Ces Barbares
» ont actuellement en mer 14 forts Na-
» vires, qui doivent rentrer au mois de
» Septembre : ils en ont pluſieurs autres
» ſur les chantiers qui ſortiront au mois
» de Mai prochain, avec la Frégate de
» 50 canons qu'ils ont lancé à la mer, &
» qu'ils deſtinent à croiſer dans la Man-
» che. Un Navire François vient encore
» d'être amené, ayant été pris ſous pa-
» villon Algérien.

Passage du Sund.

Le 21 Octobre, le Navire du Capitaine *Heere Claeſes*, de Terhenne, allant à Bordeaux, chargé de chanvre; — celui du Capitaine *Joham Kroll*, de Dantzic, allant dudit lieu à Rouen, chargé de laine; celui du Capitaine *Paul Adolff Drath*, de Lubek, allant dudit lieu à Bordeaux, chargé de fer en barres; — le 23, le Navire du Capitaine *Chriſtian Lucas*, de Roterdam, allant à Dunkerque, chargé de lainages; — celui du Capitaine *Cornelis Engels*, de Makum, allant de Rouen à Copenhague, chargé de ſel & d'autres marchandiſes; — le 24, le Navire du Capitaine *Eſge Annes*, de Vrieſland, venant d'Oléron; — celui du Capitaine *Helmer Jorgenſen*, venant de Ste. Croix; — celui du Capitaine *Atſe Geerkes Droogen*, d'Amſterdam, allant de St. Martin à Ooſtzee, chargé de ſel; — celui du Capitaine *Johan Onart Krok*, de Carelskroon, allant dudit lieu à Marſeille, chargé de planches; — celui du Capitaine *Siourd Johannes*, de Vrieſland, allant de Koniſberg à Bordeaux, chargé de chanvre; — le 25, le Navire du Capitaide *Johan Suhr.* de Dantzic, allant de Bordeaux à Dantzic, chargé de vin.

De Lisbonne, *le 16 Octobre 1764.*

Il eſt entré au Port de Liſbonne depuis le 7 juſqu'au 13 Octobre, 15 Navires étrangers, ſçavoir, 9 Vaiſſeaux Anglois, y compris un Navire de guerre venu de Cadix; 1 de Cork avec du beurre; 1 de Philadelphie avec du bled, de la farine & des douelles; — 1 de Maryland avec du bled, du biſcuit & des douelles; 1 de Quebec avec du cabéliau; 2 de Terre-neuve avec du cabéliau; 1 d'Alicante avec du bled; & 1 de l'Iſle Ste. Marie avec du bled, de l'orge & des féves.

☞ Les deux Danois qui ſont entrés ici ont apporté, l'un, un peu de bled & des marchandiſes chargées à Gênes, l'autre, du bled chargé à Gergenti.

☞ Il eſt venu un bâtiment Eſpagnol ſorti de Malaga avec du jonc & des raiſins ſecs.

☞ Il n'eſt entré qu'un Vaiſſeau François parti de Pont-l'Abbé, dont la cargaiſon conſiſtoit en orge.

☞ Le ſeul Navire Hollandois qui ſoit entré, eſt un Vaiſſeau de guerre ſorti de Roterdam.

☞ Il eſt venu un Vaiſſeau Suédois de Stockholm, avec un chargement de planches.

Le 13 Octobre 1764, il y avoit au Port de Liſbonne, 58 Vaiſſeaux étrangers, ſans ceux dont l'arrivée eſt ci-deſſus annoncée, ſçavoir; 25 Anglois, 7 Danois, 8 François, 11 Hollandois, 3 Raguſins & 4 Suédois.

Cours des changes le 16 Octobre 1764.

Amſterdam à uſance de 2 mois, 48 ℔ ½ de gros banco, pour une cruſade de 400 *reis*; Londres à 30 jours de vue, 66 ℔ ¾ ſterl. pour 1000 *reis*; Gênes à uſance de 3 mois, 720 *reis* pour 115 ℔ fuor. banco, Livourne à uſance de 3 mois, 730 *reis* pour une piaſtre; Cadix à 15 jours de vue, 2330 *reis* pour une piſtole; Paris à 60 jours de date, 462 *reis* pour un écu de 3 ℔.

De Londres *le 1er. Novembre 1764.*

On a expédié hier par le Paquebot de Harwich, 300 médailles d'or, & 1500 d'argent, frappées à Londres, pour être envoyées en Pologne. Elles ſont deſtinées pour faire des préſens lors du couronnement du Roi, à la Nobleſſe & au Peuple. On y voit le profil du Roi, & pour légende, *Staniſlaus Auguſtus*, D. G. *Rex Poloniæ* M. D. *Lith.* c'eſt-à-dire, Staniſlas Auguſte par la grace de Dieu, Roi de Pologne, Grand Duc de Lithuanie, & en petit caractere, à l'extrêmité du buſte, T. Pingo F. Sur le revers, une couronne avec des rayons de gloire tout autour, ayant pour légende, *hanc iſſuit fortuna mereri*, & pour exergue, *el. unâ*

ocè vij Sept. Coron. xxv Novembre M. DCC. LXIV; élu unanimement le 7 Septembre, &c.

SUITE *des mesures en usage dans le Commerce.*

VIENNE-EN-AUTRICHE.

La mesure commune d'étendue dont on se sert à Vienne & dans tout le cercle d'Autriche, est l'ELL, dont 100 font 115 *covados* de Portugal ou aunes d'Amsterdam, & 66 $\frac{2}{3}$ aunes de Paris.

Selon l'ordre alphabétique que nous nous sommes proposés de suivre dans ce Mémoire, nous aurions dû commencer par AUSBOURG, l'une des principales places de commerce en Europe: pour réparer cette omission, nous croyons devoir au public la note suivante.

AUSBOURG reçoit de France des étoffes riches; de Hollande & des Pays bas, des draps & des étoffes de laine, des mousselines & des batistes; d'Italie, des soies. La mesure qui a lieu dans cette ville est l'ELL, & il en faut 100 pour faire 49 $\frac{1}{2}$ aunes de Paris: il est inutile d'ajouter l'analogie qui est entre l'aune de Paris & le *covado* de Portugal, on la trouvera dans les articles précédens.

DE BAYONNE, *le* 30 *Octobre* 1764.

Le Navire les *trois Mariannes*, Capitaine l'*Arreguy*, venant du Cap, est arrivé ici; il n'est chargé que de très-peu de sucres, par rapport à leurs chertés. Ce Capitaine dit que les marchandises de France y sont en si grande abondance qu'il en rapporte plusieurs. Il ajoute que le prix du fret pour le sucre est à 12 ds, & celui du caffé à 14 ds par ℔.

Il y a ici plusieurs Navires au bas de la riviere prêts à partir pour l'Amérique.

Il arrive tous les jours des Navires Hollandois pour l'enlévement de nos vins, dont la bonté nous occasionnera un grand débouché.

Les piastres valent ici 48 ℔ 9 ß le *marc*; les pistoles 19 ℔ 8 ß.

Le froment, 5 ℔ 15 ß, bled d'Inde, 5 ℔ 4 ß la *conque*, pesant 65 ℔ poids de marc.

DE LA ROCHELLE *le* 3 *Novembre* 1764.

Il est arrivé ici du petit Nord de Terre Neuve les Navires la *Charmante Enon*, de St. Malo, Capitaine *Roger Lacour*, & *l'Aimable Marie Anne*, de Cherbourg, Capitaine *Lesage*, tous deux chargés de morue séche & d'huile.

Le premier du courant le Navire l'*Eté*, Capitaine *Elie Giraudeau*, mit à la voile pour la côte de Guinée.

L'eau-de-vie de cette Ville vaut 79 ℔; celle de St. Martin, 90 à 91 ℔; — celle de Seudres, 70 ℔; — celle d'Oléron, 73 à 75 ℔; — celle de Cognac, 70 ℔ les 27 *veltes*. Les sels & les denrées de l'Amérique sont toujours aux mêmes taux.

PRIX *des grains à Marans le* 30 *Octobre.*

Froment nouveau, 172 à 175 ℔ le *tonneau*, pesant 2200 ℔; — le vieux, 150 à 155 ℔; — seigle, 110 à 120 ℔; — orge, 95 à 100 ℔; — avoine, 55 à 56 ℔; — piastres, 5 ℔ 5 ß 3 ds la *piéce*.

DE NANTES *le* 6 *Novembre* 1764.

On vient d'apprendre par le Capitaine du Navire *l'aimable Rose*, venant des Cayes St. Louis, arrivé hier à Paimbeuf, de compagnie avec le Vaisseau la *Fidélité*, aussi de ce Port, qu'étant à la hauteur de la Vermude, ils avoient été joints par un Bateau dans lequel il y avoit sept hommes, qui ont prié avec instance d'être pris à bord de l'*aimable Rose*; que le Capitaine soupçonnant qu'ils étoient pirates, avoit fait tirer plusieurs coups de fusil sur eux pour les éloigner; mais qu'ayant persisté dans leur demande, & n'ayant fait aucune résistance, les deux Capitaines les avoient pris séparément dans leur bord; que parmi ces hommes il y a deux François & 4 Anglois, tous Soldats, & un Negre, marchant sur les moignons de ses jambes, qu'il a eu autrefois glacées dans un voyage fait avec les Anglois dans le Nord; que ces gens là avoient dans leur Bâteau, un sac de biscuit, 20 ℔ de lard, cinq fusils & environ 200 cartouches; que ceux embarqués à bord de *l'aimable Rose*, n'ont fait aucune tentative sur l'équipage pendant la traversée; qu'à la vérité ils ont été gardés à vue, qu'à l'arrivée du Navire à Paimbeuf, 3 de ces hommes & le Negre ont été remis entre les mains d'un des Officiers de la marine du Roi.

NAVIRES *en chargement.*

☞ Le St. MARTIN, de 200 tonneaux,